

Le journal scolaire

AVERTISSEMENT

Sommaire

I	Que contiennent nos journaux scolaires ?	2
II	Pourquoi publier un journal	4
III	Le journal. Pour qui ?	5
IV	Quel statut pour un journal scolaire	9
V	Le risque de la censure	12
VI	La mise en œuvre	15
VII	Evolution d'un journal scolaire	18
VIII	Journal de classe ou d'établissement ?	20
IX	L'imprimerie au second degré	22
X	En guise de conclusion	23
	Annexe	24
	Bibliographie	25

Ce dossier est un montage de citations tirées des divers comptes rendus de débats et autres documents que nous avons à notre disposition. (Les débats de jeunes ont été réalisés en classe ; les discussions entre adultes ont eu lieu lors de rencontres de travail.)

Nous avons essayé d'éviter au maximum de trahir les propos et la pensée de ceux qui s'exprimaient le plus souvent à l'oral ; si le dossier comporte quelques redites, c'est parce qu'il était impossible de les supprimer sans altérer le contexte de la citation que nous voulions reproduire.

Par ailleurs, un souci de clarté nous a amenés à regrouper un certain nombre d'extraits en fonction des idées essentielles qui s'étaient imposées à nous après une première lecture de l'ensemble des documents.

Le présent dossier ne prétend pas épuiser l'ensemble de la question, il ne constitue qu'une mise en forme des débats les plus récents qui reflètent nos préoccupations du moment. Celles-ci sont d'ailleurs surtout centrées sur des problèmes comme la censure et l'accueil réservé aux productions des adolescents par le monde extérieur. Pour en savoir plus long sur telle ou telle question (en particulier sur les problèmes pratiques), nous vous renvoyons à la bibliographie en fin de dossier.

Toutes vos critiques et suggestions seront les bienvenues. Les adresser à André SPRAUEL, 81, boul. d'Anvers, 67000 Strasbourg.

Références des différents citations

R.E. GR 73	Rencontre d'été de la commission 2 nd degré juillet 1973 (débat)
B.L.B.	Bordeaux lycée La Bastide – débat en classe de 4 ^e , 3 ^e
CH	Classe de 3 ^e Chamalières
C.F.	Célestin Freinet "Le journal scolaire" Bibliothèque de l'École Moderne
INT C.C.	Interview d'un camarade (nov. 73)
C.I.	Congrès des imprimeurs nov. 74

I

Que contiennent nos journaux au second degré ?

Ce que Freinet disait des journaux dans les classes élémentaires reste valable au 2nd degré.

Nos journaux scolaires ne sont ni des copies ni des ersatz des journaux d'adultes. Ils sont une production nouvelle qui a désormais ses normes et ses lois, ses imperfections certes, mais aussi l'avantage historique d'ouvrir, pour la connaissance de l'enfant et la pratique d'une éducation de vie une voie dont l'avenir dira la fécondité.

C. Freinet

Pour publier un journal il s'agit dès lors de

... partir, non du désir, de la pensée et de l'ordre adultes, mais de l'intérêt et des intérêts véritables des enfants, tels qu'ils sont exprimés dans les textes libres.

L'éducateur lui-même ne saurait intervenir "directement" dans l'ordre et le choix des textes destinés à l'impression.

C. Freinet

1 – QUE CONTIENNENT LES JOURNAUX SCOLAIRES AU 2nd DEGRÉ ?

Quel est le contenu habituel grosso modo d'un journal ? Tout au long de ce dossier les adolescents le diront. Si l'on se réfère aux multiples journaux publiés au 2nd degré, en fait les éléments d'un journal s'organisent dans l'ordre de fréquence décroissant suivant :

- textes libres, poèmes, contes ou romans occupent la plus grande partie du journal.
- les débats, comptes rendus et synthèses de débats organisés en classe, viennent ensuite, moyen le plus sûr encore d'amorcer le dialogue sur l'extérieur.
- dans le même ordre d'idées, les journaux publient souvent des synthèses d'enquêtes, des comptes rendus de visites effectuées.
- ou des discussions sur des livres lus en classe.
- une page parfois rend compte, pour les lecteurs, de la vie de la classe pendant le trimestre ou la période écoulée depuis le numéro précédent.
- et puis il y a des comptes rendus d'expériences scientifiques, des recherches mathématiques...

J. – *Et puis dans un journal, il n'y a pas que les textes, il y a les illustrations, les gosses voient ça comme une possibilité d'inventer. S'ils ne pouvaient mettre que des textes, certains élèves se diraient que le journal n'est pas leur chose à eux, mais ils peuvent aussi dessiner, illustrer, inventer...*

R.E. GR 73

2 - "LE JOURNAL PORTE NOS ESPOIRS"

- *Mettons-nous vraiment tout ce que nous pensons ?* (Alain 3^e)
- *Oui, c'est une sorte de délivrance* (Marie-Laurence 3^e)
- *Oui, ce sont nos pensées, nos raisons de vivre* (Alain)
- *Nous pouvons dire ce que nous voulons, il n'y a pas de censure* (Claude)
- *On peut mettre beaucoup de choses derrière des mots* (Olivier)
- *Un journal, il faut qu'il puisse chanter, rêver mais aussi pleurer et souvent il pleure en regardant ce qui se passe au-dessus de nos têtes* (Alain)
- *C'est un moyen d'expression libre parce que nous jugeons ce qu'il faut mettre* (Jean-Pierre)
- *On met souvent ce qu'on pense par image interposée, soit par pudeur, soit par égoïsme* (Olivier)
- *Pour nous, chaque page a son histoire. Et pourtant ce n'est pas un journal intime, il est tiré à 350 exemplaires. Mais il porte nos espoirs ; c'est lui qui dit notre joie d'aller en classe, c'est lui qui casse la monotonie* (Gilles)
- *"Joie de vivre", c'est une responsabilité à prendre qui engage la classe mais aussi soi-même* (Patricia)

Débat 3^e CH

Les jeunes eux utilisent le journal pour s'exprimer. Ce qui compte également beaucoup pour eux, c'est que le journal soit un reflet de la classe.

Je pense que le journal devrait être le reflet de ce que l'on fait en classe : il faudrait donc qu'il y ait des textes libres etc. Or il y a beaucoup de textes libres mais il n'y a eu que quelques comptes rendus de débats, ça pourrait être beaucoup mieux... Ce n'est vraiment pas complet par rapport à ce que l'on fait.

B.L.B. 3^e

... quand ils vendent leur journal, ils montrent l'image de marque de leur classe ; c'est extraordinaire vis-à-vis de la famille, de l'extérieur.

R.E. GR 73

3 - L'EXPRESSION EST SOCIALISEE

Françoise. - *Moi, je trouve que le travail que l'on fait, on considère que ce n'est pas tellement un travail, c'est ce que l'on pense, ce qui se passe autour de nous, et que ce n'est pas pour être fiers de notre journal qu'on le fait, c'est pour dire ce que l'on pense et pour que les autres le sachent.*

B.L.B. 4^e

L'enfant, dans nos classes, raconte et, plus tard, écrit librement ce qu'il éprouve le besoin d'exprimer, d'extérioriser, de communiquer à son entourage ou à ses correspondants. Il n'écrit pas n'importe quoi. La "spontanéité" sur laquelle on a tant discuté, ne saurait être, à nos yeux, une formule pédagogique. L'enfant s'exprime dans le cadre d'un milieu qui nous appartient de rendre au maximum éducatif.

L'expression libre se trouve chez nous automatiquement socialisée par la motivation que nous valent le journal scolaire et la correspondance. Désormais, l'enfant n'écrit plus seulement ce qui l'intéresse lui, il écrit ce qui, dans ses pensées, ses sentiments et ses actes est susceptible d'accrocher ses camarades d'abord, ses correspondants ensuite.

C. Freinet

L'adulte, lui, envisage peut être davantage les différentes possibilités, grâce au journal, d'engager le dialogue avec le monde extérieur. Dialogue souhaité, difficile à engager (le problème sera maintes fois soulevé dans ce dossier) ; dialogue de sourds parfois ou révélation et rencontre exceptionnels.

II

Pourquoi publier un journal ?

1 – ROLE PEDAGOGIQUE DU JOURNAL SCOLAIRE

Le journal scolaire est "une production", une oeuvre à la portée de nos classes, et qui touche profondément à l'essentiel de notre fonction éducative. Elle nous met sur la voie d'une formule nouvelle d'école, cette école du travail dont on commence à sentir la nécessité, qui opère non plus sur des normes intellectualisées, mais à même l'activité sociale.

L'Ecole doit désormais, comme l'artisanat ou l'usine, avoir des créations à mettre en valeur, des chefs d'oeuvre à exécuter, des "productions" qui légitiment les méthodes employées et nos efforts communs pour y réussir.

Nous redonnons à cette notion de travail – par le texte libre et le journal notamment – toute sa noblesse et sa portée ; nous axons l'enfant ; nous lui donnons des raisons nouvelles de vivre et d'agir, ce qui contribue certainement à l'amélioration psychologique souhaitée.

C. Freinet

2 – QUELLE MOTIVATION ?

Jean-Michel. – L'an dernier et cette année, nous avons fait un journal avec nos textes libres. Pour quoi avons-nous fait un journal, d'après vous ? Pour alimenter les finances ? Pour faire connaître la classe, les méthodes ? Pour le plaisir ou pour que les textes et les opinions soient publiés ?

Eric. – Ce n'est pas un problème financier qui nous poussait à faire le journal mais d'abord le plaisir de faire un journal, c'est-à-dire faire quelque chose de nos mains vraiment et aussi de montrer les idées que nous avons à d'autres personnes de l'extérieur, les parents, les adultes.

B.L.B 3^e

– On a découvert la joie de partir de rien pour arriver à quelque chose de concret, de palpable.

Christian 3^e

– On a la sensation de participer à une grande oeuvre dans laquelle on met tous nos pouvoirs.

Anne-Françoise 3^e

– C'est notre artisanat

Maria 3^e

3 – PUBLIER UN JOURNAL, C'EST ACCEDER A UNE VRAIE RESPONSABILITE

C'est notre journal parce que c'est nous qui nous en occupons, c'est nous qui l'organisons, c'est nous qui le gérons. Nous sommes responsables.

Je crois que l'on peut l'appeler nôtre car c'est nos créations qui le remplissent. Aucune autre personne de l'extérieur ne vient y "mettre son nez", c'est nous qui l'organisons, qui inventons l'illustration à chaque texte, et c'est même nous qui le vendons. Le journal passe du "producteur au consommateur" par le même groupe.

CH 3^e

III

Le journal scolaire : pour qui ?

1 - LE FOSSE ENTRE L'EXPRESSION LIBRE ET LE MONDE EXTERIEUR

Ce qu'en pensent les jeunes :

- Est-ce que vous pensez qu'un journal ça permet d'échanger des idées avec l'extérieur ?
- A condition que l'extérieur réponde. Je sais que j'ai été vraiment contente quand ils ont répondu à mon texte, mais il n'y a eu qu'une réponse, alors je trouve que c'est dommage. On avait pourtant précisé qu'on pouvait répondre, donner des critiques, et puis les gens ne nous ont pas répondu... C'est bête.
- C'est un échange à sens unique.
- Nous autres on faisait passer nos textes et on ne nous répondait pas, des textes qui méritaient une réponse et qui présentaient des idées qui sûrement n'étaient pas celles de tous les lecteurs.

B.L.B. 4^e

- Ce qui est ressorti de la plupart des adultes, c'est qu'on était des morpions pour écrire des trucs comme ça, qu'on devrait s'occuper de nos études... Quand j'ai présenté ce journal à mes voisins, heureusement que je l'ai vite repris, autrement ils allaient me le déchirer. Voilà, et je trouve que ces réactions, c'est dégueulasse.

- A propos du texte de Marie-France Réflexions, il y a une vieille qui a trouvé que Marie-France voyait des problèmes là où il n'y en avait pas, que ce n'était pas de son âge de penser à ça, qu'elle ferait mieux de travailler et de ne pas s'occuper de tout cela.

B.L.B. 3^e

Moi j'ai proposé le journal à mes parents. Pour la question du style et de l'argot, ils ont trouvé que ce n'était pas du tout déplacé parce que à notre âge, si on ne l'écrivait pas, de toute façon on le disait. Mais ce qu'ils ont trouvé moins bien, c'est certains textes qui avaient quelques phrases de politique. Pas du tout parce que ce n'était pas de notre âge, mais parce qu'ils pensent que les auteurs se sont laissés influencer.

B.L.B. 3^e

Heureusement, une telle situation n'est pas tout à fait systématique :

Bon, moi, c'est diamétralement opposé, j'ai présenté ce journal à plusieurs de mes voisines qui l'ont lu avec attention. Elles m'ont dit qu'il y avait des textes très bien, et qu'il était même surprenant de voir des réactions d'adolescents de ce genre alors que c'était parfois des raisonnements d'adultes, que c'était très bien de prendre conscience si tôt.

B.L.B. 3^e

Ce qu'en pensent les adultes :

- Moi il y a quelque chose qui me paraît difficile : le journal devrait être une occasion de dialogue ; on voit bien quand on le reçoit, des fois ils répondent d'autres pas... Nous on laissait une demi-page à la fin du journal pour que ceux qui venaient de le lire nous écrivent ce qu'ils en pensent ; on a reçu une réponse... d'une copine du groupe.
- Tout les journaux ont ce problème-là. Il faudrait peut-être essayer de publier régulièrement une rubrique du courrier des lecteurs.

La question mérite d'être posée. A la limite, un journal scolaire sans raison d'être profonde n'a aucune justification. Il n'est pas évident, au second degré, que le journal soit attendu, espéré par le milieu local. (...) De plus en plus les textes des ados y sont très mal reçus, très mal compris, voire incompris (...) Qu'un fossé se creuse entre la vie familiale et l'expression libre est chose inévitable (...) Ils sont fréquents les cas où un texte est perçu à contresens : adultes qui refusent de tenir les jeunes capables d'avoir écrit cela, chefs d'établissement

qui craignent de voir partout le spectre de la drogue ou de l'insoumission, parents qui refusent de comprendre que l'expression authentique (et non servile) est un des paliers de l'accession à la personnalité.

R.E. GR 73

Mes 5^e et mes 3^e ont été choqués par le nombre de gens qui leur disaient : "non ça ne m'intéresse pas" sèchement.

Ce qui me paraît le gros problème, c'est que les gens à qui le journal est destiné en priorité ne reconnaissent pas aux ados le droit à l'expression libre.

Dans notre journal il y avait deux textes grinçants et un autre où une fille disait : "j'en ai marre, le car tous les matins, les mêmes gens - y'a des soirs où je voudrais être seule, où je ne voudrais pas rentrer chez moi". Là il y a eu problème au niveau de la famille, les gens, les parents ont ricané parce qu'ils n'acceptaient pas l'expression libre. Alors on s'est demandé si ça valait bien la peine de communiquer avec l'extérieur ; il y avait deux courants : les uns disaient que ce n'était pas la peine de livrer à l'extérieur le produit de l'expression libre parce que, c'est vrai, c'est démuni, un adolescent quand on profite de ce qu'il a écrit en se livrant pour l'attaquer ; mais les autres pensaient qu'il ne fallait pas se couper des gens, sinon ils ne sauraient jamais ce que pensent les ados. Alors on est arrivé à un numéro deux où les textes sont parus non-signés et pour la première fois, j'ai pris la parole dans le journal pour expliquer pourquoi ils n'étaient pas signés ; il paraît que ça a été une page commentée... dans les familles. Là je crois que c'était mon boulot de prendre en charge cette explication en tant qu'adulte.

R.E. GR 73

Je suis frappé par l'importance qu'ils attachent aux réactions des lecteurs adultes. En 4^e : très soucieux de l'avis de leurs parents, désireux d'établir un lien grâce au journal. En 3^e : plusieurs ont été très déçus, voire choqués par l'incompréhension de certains adultes. Ce fossé s'aggrave au second cycle, c'est souvent un choc difficile à supporter ; je constate régulièrement que le n° 1 est réalisé avec plaisir ; le n° 2, on hésite à cause des réactions hostiles ou ironiques des adultes, on doute, et ça traîne... L'expression libre des adolescents est un scandale pour nombre d'adultes.

R.E. GR 73

Un texte sur la Toussaint a été assez mal ressenti parce que ça touchait à quelque chose que d'habitude on ne remet pas en question. Un certain nombre de gens ont dit que c'était un peu exagéré, que c'était se moquer du monde etc.

Un deuxième texte s'appelait : "50 ans", texte anodin qui a choqué.

Dans la mesure où les adultes ne sont pas impliqués, cela leur est égal, ils ne jugent pas tellement le fond, ils jugent la forme.

Int C.C.

2 - POURTANT C'EST BIEN AU MONDE EXTERIEUR QUE LE JOURNAL S'ADRESSE

Que le journal scolaire soit réalisé en premier lieu pour les autres (parents, camarades, autres classes), constitue une évidence. C'est souvent la première motivation.

Ce qu'en disent les jeunes :

Le premier but du journal, c'est de communiquer à d'autres personnes qui ne sont pas dans la classe nos idées, nos sentiments face à tel ou tel problème et aussi que ces mêmes personnes nous communiquent leurs idées en réponse.

On pourrait aussi demander aux parents d'écrire leurs idées et chacun lirait l'avis de ses parents.

Justement chez moi tout ça on l'a fait. Par exemple pour le premier journal mes parents ont été impressionnés par le manque de gaieté dans le journal, des idées très tristes. Cette fois ils ont été contents, il n'y avait qu'un texte pas très gai, c'était la Mort...

Jean-Michel dit : "on écrit ce que l'on veut"... Peut-être mais le journal c'est fait pour les lecteurs quand même. Ce sont les lecteurs qui le lisent. Dans les journaux, on demande aux lecteurs : "qu'est-ce que vous voulez voir dans le journal ?"... Ils préfèrent voir des textes gais. Ce n'est pas parce que la classe pense qu'il faut mettre des textes tristes qu'il faut en mettre.

C'était aussi un journal tourné vers l'extérieur parce qu'on donnait à lire nos textes et des comptes rendus de débats mais on a regretté cette année - c'est un peu l'avis de tout le

monde – qu'il n'y ait pas eu de courant dans les deux sens. Nous autres, nous avons donné nos textes à l'extérieur, et puis nous avons très peu reçu de l'extérieur.

– Moi j'estime que l'extérieur ne sait pas tellement ce que l'on pense et le journal est une bonne manière de connaître ce que nous faisons et ce que nous pensons. Eux, ils restent dans leur petit coin, ils ont l'impression que l'éducation est toujours comme ils l'ont pratiquée et comme certains la pratiquent encore.

– Etant donné que nous travaillons d'une manière un peu particulière, ça nous permet de mieux faire connaître notre manière de travailler.

– Je sais que dans ma famille j'ai fait lire le journal, ils étaient très intéressés parce que c'était quelque chose d'assez nouveau, qu'on ne voit pas tout le temps, et ils voulaient voir ce que des jeunes pouvaient penser quand on leur donnait la possibilité de s'exprimer, mais je pense qu'ils n'ont pas été vraiment satisfaits, je pense qu'on a mal exploité la possibilité que l'on avait. La présentation aussi était assez mauvaise, c'était souvent très mal tapé...

B.L.B 3^e

Ce qu'en disent les adultes :

Si le journal scolaire n'est pas un essai d'établir un dialogue, qu'est-ce qu'il est ? Parce que le journal scolaire amputé de tout ce qu'il a d'explosif, à la limite, c'est un bien pâle reflet de la classe.

R.E. GR 73

Mes gamins, en se partageant les immeubles, retournent chez les gens pour discuter et je trouve que les gens ont assez la frousse des gosses, et ils s'arrangent pour faire l'effort de lire le journal.

3 – ET ON NE PEUT PAS DIRE QUE CE JOURNAL NE REPRESENTE RIEN POUR SES AUTEURS

Dans l'expression libre, l'adolescent s'implique fortement lui-même

Pour moi, le journal sert à échanger des idées avec l'extérieur bien que l'extérieur ne réponde pas. Au moins les gens peuvent savoir ce que l'on fait, ce que l'on pense. S'ils ne veulent pas répondre, libre à eux, tant pis.

(...)

– Je crois aussi que c'est pour montrer aux adultes que nous aussi, les jeunes, on est capables de faire quelque chose. Parce que les adultes ont l'idée que nous ne sommes capables de rien faire et qu'on est là, on apprend, et c'est tout. Avec le journal on peut leur montrer qu'on n'est pas là seulement pour apprendre, on peut essayer d'apporter quelque chose aux adultes, nos idées.

Personnellement, je ne fais pas des textes pour le lecteur, mais pour moi. Je dis ce que je pense. Et il doit y avoir des lecteurs de différents avis. Tous n'aiment pas forcément des textes tristes ou des textes gais. Il faut peut-être un peu de tout. Ce n'est pas pour les lecteurs que l'on fait un journal.

– Moi je suis entièrement d'accord avec Françoise. Et d'abord ce journal, c'est la possibilité pour nous d'exprimer nos idées et non pas de faire un texte pour que les lecteurs soient contents. C'est la différence essentielle entre un journal qui se vend pour le commerce et un journal que l'on fait pour nous et pour lequel l'argent est secondaire.

B.L.B. 3^e

4 – AUSSI NE LE DESTINENT-ILS PAS A N'IMPORTE QUI

Cette année l'unanimité de la classe s'est faite contre le journal vendu, et vendu à n'importe qui qui pouvait le payer.

R.E. GR 73

Tu n'as jamais rencontré le problème que les miens se sont posé : ils sont allés vendre le n° 1, ils ont eu l'impression qu'on le leur achetait un peu comme un billet de tombola ; et ça, ils n'en ont plus voulu.

B.L.B. 3^e

– Ils ne veulent pas que leur expression libre soint confondue avec une sorte de mendicité.

– Ca, c'est d'accord (...) ce que j'aurais tendance à critiquer, ce ne sont pas les adolescents, mais le monde d'aujourd'hui, de plus en plus rude, de moins en moins accueillant ; mais c'est grave parce qu'on dit toujours que le journal est un vrai outil, qui socialise, et c'est ça qui n'est plus vrai pour les ados.

R.E. GR 73

On avait l'impression aussi d'exclure les camarades moins fortunés... de la lecture du journal, de la communication. C'est comme s'il y avait une réaction particulièrement affective dans la classe contre le droit pour n'importe qui, de posséder n'importe quoi, qu'il en soit digne ou non, qu'il le comprenne ou non, uniquement par le biais de sa richesse matérielle (...) Tout ceci explique pour moi, que les jeunes désirent communiquer avec ceux qu'ils sentent proches d'eux... Et avec ceux-là uniquement.

R.E. GR 73

- (...) ils donnent le journal aux gens qu'ils aiment bien.
- Ça devient vraiment le journal intime. Que veut un gérant de journal ? En vendre le plus possible ; le rêve du responsable BT c'est 50 000 abonnés ; et voilà qui éditent un journal et qui, au contraire limitent sa diffusion.
- L'important pour eux, c'est de donner le journal aux gens qu'ils aiment bien.
- C'est pas une démarche de journal, c'est une réaction de crainte face au monde.
- C'est une réaction face à des choses qui se sont passées ; nous n'avons pas toujours procédé ainsi.

R.E. GR 73

Le journal a donc été donné, cette année à des copains, à des gens de l'extérieur (animateurs de mouvements de jeunes, conseillers d'orientation, anciens du journal, lycéens d'une ville ou département avec qui nous avons déjà échangé, etc.) mais jamais, je crois à des profs... détail très révélateur !

R.E. GR 73

AUX "MARAIS"

Après une journée de travail bien chargée, on est content de retrouver les copains, de parler et de rire ensemble.

Aussi nous réunissons-nous les soirs vers six heures et demie au « Jardin des Marais ». Les devoirs finis je file là-bas. A ce rendez-vous viennent des garçons d'écoles différentes et quelques-uns qui travaillent, mais nous sommes tous du même quartier. Les uns assis sur un banc, les autres sur leur vélomoteur... ou sur les pelouses, nous échangeons nos idées sur les disques, la mode, la guerre, les filles, sur notre avenir et bien d'autres sujets. Nous nous racontons des anecdotes sur la journée et des histoires à mourir de rire.

A nous voir ainsi réunis dans la pénombre, peut-être nous prenez-vous pour des voyous qui complotent un mauvais coup, vous les adultes qui passez en voiture sans vous douter que certains d'entre nous viennent chercher ici de l'amitié, un climat sympathique qu'ils ne trouvent pas chez eux.

Bien sûr des disputes éclatent, bien sûr beaucoup fument, mais nous sommes, malgré toutes les apparences, de bons garçons qui au fond d'eux-mêmes ont peur de la dure réalité de la vie.

CLAUDE (15 ans) 4^e A
CEG Jean Zay, Montluçon (03)

Extrait de La Gerbe : "L'amitié"

Edition CEL Cannes

IV

Quel statut pour un journal scolaire ?

Votre journal scolaire sera le reflet de votre classe... (Il) parlera pour vous. Il sera certes l'expression des enfants qui en auront été les principaux artisans, mais la valeur de ses textes, le soin et l'art apportés dans la présentation, l'humanité et la spiritualité qui s'en dégagent, ce sont justement... les fruits de votre pédagogie...

C. Freinet

Un journal scolaire n'est pas, ne peut pas être, ne doit pas être au service d'une pédagogie scolastique qui en minimiserait la portée, mais à la mesure d'une éducation qui par la vie prépare à la vie.

C. Freinet

1 - L'opinion des jeunes

Patrick. — *Pensez-vous que le journal de classe devrait être protégé par un statut spécial qui lui permettrait de publier n'importe quelle attaque sans qu'il y ait de censure, ou pensez-vous au contraire qu'il faut qu'il maintienne son statut comme les journaux adultes, avec censure. Pour certains articles.*

J.B. (le prof.). — *J'explique que ce problème a été discuté à Pâques au congrès d'Aix, 1973, auquel ont participé Marie-France et Patrick. Je rappelle l'affaire Glurp, qui a conduit à la condamnation de deux élèves.*

... Ou bien on en reste au statu quo : le journal scolaire est un journal comme les autres, avec des risques, et en même temps des responsabilités : vous savez à ce moment-là qu'il y a des lois qui interdisent par exemple tout appel à la révolte, toute incitation au meurtre... ou bien alors on considère que le journal est un exercice scolaire comme les rédactions, etc. Il aurait alors un statut spécial, en dehors de la législation habituelle... C'est sur ce point qu'on aimerait votre avis.

Marie-France. — *Je pense qu'il doit conserver le statut des journaux normaux, parce que si on avait un statut particulier, ce serait nous enfermer dans du coton, si on veut. En classe, on aura le droit de faire telles choses qui ne sont pas permises ensuite dans la société : c'est complètement ridicule, étant donné qu'ensuite on aura les mêmes problèmes. On aura aussi des problèmes de censure ; on ne peut pas tout dire, on ne peut pas tout faire, quand on est au milieu d'autres personnes... Je ne vois pas pourquoi on ferait un statut particulier pour les petits élèves qui écrivent leur petit journal.*

Eric. — *Les journaux scolaires devraient être sur le même plan que les journaux que l'on vend dans le commerce, parce qu'on essaie justement de présenter nos idées comme les journalistes essaient de présenter leurs idées.*

Patrick. — *On prendrait vraiment conscience de ce qu'on écrit, on n'écrirait pas n'importe quoi sous prétexte que c'est dans un journal qui est protégé.*

Eric. — *Il y a certains textes qui étaient des attaques personnelles et justement ils ne sont pas passés dans le journal parce que ceux qui ont écrit ces textes ont quand même senti qu'on ne pouvait pas les mettre dans le journal.*

Patrick. — *Le statut particulier est une arme à double tranchant. Si on conserve le statut tel qu'il est, on ne peut pas tout faire passer. Mais par le statut particulier : on se sentirait protégé, et on ne prendrait plus la responsabilité de ce qu'on écrit, on mettrait un peu n'importe quoi.*

Marie-France. — *Un statut particulier enlèverait tout le charme de faire des attaques. Si on pouvait tout écrire... C'est quand on n'a plus de limite... Il faut qu'on ait certains obstacles pour précisément essayer de faire passer des idées par un biais, c'est assez amusant d'essayer de se heurter...*

Patrick. — *Et on prend réellement conscience de ce qu'on y met.*

Jean-Michel. — (scandalisé) — Conclusion de ce que tu dis, Marie-France : vive une société répressive pour pouvoir tourner la répression !

B.L.B. 3^e

2 — L'opinion des adultes

Le Statut :

Au congrès 1973, nous avons demandé que la presse scolaire ne soit plus assujettie aux lois générales sur la presse c'est vrai. Pourquoi ? Parce qu'il y a un ensemble de lois sur la presse qui datent un peu quand même, qui prévoient l'application de peines en cas d'offense à l'armée, au président de la république, encouragement à la désertion, et comme au second cycle, nous avons pas mal de textes qui parlent justement de l'armée, dans le sens que vous savez, qui parlent de Debré... de la famille... Nous n'envisagerons jamais de publier ces choses-là, parce que c'est un risque que nous prenons ; mais comme parfois il faut assumer ce risque, nous avons pensé demander que le journal scolaire ne soit plus assujetti aux lois sur la presse.

— Ca me paraît extrêmement dangereux ; le journal scolaire est un organe exactement semblable à tous les journaux, toutes les revues. Notre journal a le même statut juridique, la même importance sociale, la même importance humaine que ces journaux. Et vous avez bien sûr la même responsabilité que le directeur du Monde, du Figaro etc. Sortir le journal scolaire de cette juridiction, ce n'est pas lui donner davantage de liberté, c'est au contraire lui enlever la protection des lois sur la presse. Le journal scolaire profite de ces privilèges.

— Si on ne veut pas de la loi de la presse, quelle loi ?

— Le mettre sous un statut particulier, sous un statut de presse scolaire.

— C'est-à-dire faire voter une nouvelle loi, qui annule la précédente, et tu penses qu'avec la majorité que nous avons, c'est possible ?

— Y'a pas de mystère, si on n'est pas soumis aux lois de la presse, on sera soumis aux lois de la pédagogie. Et là, je ne suis pas plus d'accord.

— A un moment où j'avais des ennuis avec mon inspecteur, très administratif, et il est venu m'inspecter en orthographe — vous voyez le genre — je voulais essayer de discuter avec lui et comme je lui avais toujours envoyé le journal, je lui dis "mais qu'est-ce que vous pensez de notre journal ?"

— "Madame, je n'ai rien à en penser". Sur le coup, je n'ai pas tellement compris, mais en fait je ne dépends pas de lui pour mon journal ; c'est moi la gérante, et non l'Education Nationale.

— C'est donc très dangereux d'enlever au journal scolaire la protection de la loi sur la presse, parce que le journal scolaire deviendra un gadget pédagogique... Vous allez passer de la juridiction du journal scolaire à la juridiction de l'Education Nationale.

— ... mais, est-ce que vraiment, c'est absolument primordial que votre journal scolaire paraisse en insultant le président de la république ?

— La question fondamentale c'est : est-ce que nous pouvons engager des adolescents dans ce risque ?

— Quand on s'engage à publier un journal, vous vous engagez devant des responsabilités d'homme ; les ados deviennent des hommes ; ils ne deviennent pas des journalistes ; c'est là où je te rejoins, où c'est délicat, où nous sommes en train d'étudier le problème avec des juristes. Et je crois que quand ces problèmes se posent dans la classe, qu'un texte est là sur la table, et qu'un groupe se demande si vraiment on peut le publier, ça, c'est une responsabilité d'homme, et c'est éducatif. Un exemple : dans la Nièvre, un texte sur un ivrogne ; ça se passe dans un village ; ça va paraître dans le journal, tout le village lit le journal, lui aussi ; les gosses ont décidé de ne pas publier le texte ; il y a une déontologie qui fait que tout se dit dans la classe, des textes vont jusqu'à la classe, et certains franchissent la barrière de la classe et sont publiés dans le journal.

— Question responsabilité, est-il bien réaliste de prendre nos élèves de quinze, seize ans pour des adultes ?

— Oui, mais il y en a un adulte, c'est pour ça que c'est lui le gérant.

— Et tu crois que c'est drôle de refuser un texte ; j'ai vu le cas

— Mais il faut refuser, toute éducation a des limites ; toute éducation se doit d'être frustrante.

— Moi je crois qu'on peut discuter avec la classe de ce problème ; ça devient un débat sur

la censure, sur les organes de presse, sur les circuits d'information et d'oppression, c'est la découverte des contraintes extérieures.

– Il reste un problème : c'est que dans les journaux, les journalistes ne s'expriment pas ; ils ne font que refléter. Dans nos journaux scolaires les élèves s'engagent, donnent leurs opinions ; tous les juristes que nous avons vus ont dit "ça ne peut pas vous entraîner dans la voie du danger, ça ne peut au contraire que nous valoir de l'indulgence. Je pense que c'est le moment de montrer que le journal scolaire est un vrai outil, délicat et dangereux, important, social et humain."

R.E. GR 73

Le dépôt légal :

– La loi nous oblige à déposer quelques exemplaires de ces journaux. Or les bulletins, par exemple ne sont pas déposés.

– La loi est imprécise, on ne sait pas exactement où doit être fait le dépôt légal. A l'inspecteur primaire ? Pourquoi sembler lui reconnaître une autorité qu'il n'a pas sur votre journal scolaire ?

– Pour nous, au secondaire, je ne vais pas faire mon dépôt à l'inspecteur primaire

– Oui, y'a en plus ce problème là pour le secondaire

– Alors auprès de l'inspection générale

... ils disent ce n'est pas notre travail ; quand je tirais un journal, je le déposais auprès du tribunal, et ça je l'ai toujours fait ; est-ce que du point de vue juridique, c'est valable ?

– Oui ...

– Ça m'embêterait de le faire à la préfecture

– Ça revient au même...

– La première fois que j'ai été le porter ils ont été très surpris, c'était un choc... et ils le lisent...

– Si votre journal est attaqué, c'est un argument de plus contre lui quand on s'aperçoit que vous ne vous soumettiez pas à ce dépôt légal.

– Je le donne à mon proviseur

– Oui, on peut invoquer le faible tirage.

R.E. GR 73

Actuellement la législation assimile le journal édité par une classe élémentaire ou secondaire au statut de la presse. Il convient si on désire éditer un tel journal et le diffuser, en faire une déclaration au Parquet (auprès du Procureur de la République de l'arrondissement où se trouve implanté l'école, le CES ou le lycée). C'est pourquoi le journal doit avoir un gérant adulte, responsable devant la loi.

D'autre part, l'ICEM après accord de la commission paritaire des papiers de presse attribue un numéro de CPPP au journal scolaire qui le demande. (Ces références – numéro de CPPP lieu d'imprimerie, nom du gérant, titre... doivent d'ailleurs statutairement figurer sur une page de couverture du journal.

GERBE ADOLESCENTS

20 numéros parus

le n° : 3,00 F

1. Chacun de nous
2. La famille
3. L'amitié
4. L'amour
5. La liberté
6. Vivre aujourd'hui

7. Révolte
8. Les mots pour vivre
9. Glanes
10. Créer pour vivre
11. Jeunesse
12. Et puis voici la mort...

13. Le temps et la vie, quoi !
14. Avoir quinze ans aujourd'hui
15. Avec ces quelques mots...
16. Et leurs mains fébriles
17. Réussir la vie
18. Comme l'écho de mon amour

Dernières parutions : 19. Ecole ?
20. Gerbe internationale

V

Le risque de la censure

1 – LA PRISE DE CONSCIENCE DE LA CENSURE

Si la censure n'aboutit pas toujours à la "mort du journal", elle nuit à une expression personnelle authentique.

Si le journal se veut dialogue avec les autres, il reste avant tout pour l'adolescent le moyen privilégié d'exprimer ses propres idées, sa propre personnalité sans retouches, sans contraintes. Plutôt ne rien publier, plutôt en limiter la diffusion à la classe que de se soumettre à une contrainte, à une censure. L'enfant et l'adolescent préfèrent garder leurs pensées profondes pour eux, plutôt que de les dénaturer ; les rédactions traditionnelles l'ont assez prouvé où le jeune se réfugie dans le lieu commun plutôt que d'adapter ses idées au système...

A Bourges, des élèves d'une camarade en 5^e avaient rédigé un questionnaire sur la sexualité ; le questionnaire était très chouette ; personne n'y voyait de mal, jusqu'au moment où ils ont tiré leur journal et où le Principal du CES averti je ne sais comment est venu leur piquer le stencil, là ils ont fait l'expérience de la censure, c'est sûr, mais d'un autre côté ils posaient des questions, et le journal leur paraissait un moyen d'avoir des réponses ; pour savoir à quel moment on va censurer, auto-censurer, etc. c'est pas si facile...

– Moi, j'ai eu des élèves qui, lorsque je leur expliquais les lois de la presse, et de la censure, n'en revenaient pas.

– Ça c'est le problème de la naissance du journal, quand on dit rendre le journal aux enfants, ça commence là

– Oui mais c'est pas facile pour des jeunes d'admettre qu'il y a des choses qu'ils ne peuvent pas dire...

– Diffuser... on peut tout dire

– C'est pourquoi on est bien obligé – si l'on veut continuer – de s'auto-CENSURER. On apprend l'hypocrisie, le déguisement, le symbole, l'allusion, la parodie... non sans difficultés : cela heurte la spontanéité, l'intransigeance, l'honnêteté, la pureté des adolescents.

R.E. GR 73

2 – LES REACTIONS DU PUBLIC

– Il y a aussi le problème de nos rapports avec l'administration de l'établissement à propos de certains textes, (par exemple : "J'ai 18 ans") qui m'attirent certains regards... des textes engagés. Dès qu'il y a un numéro de presse, le journal est couvert par les lois de la presse.

– Le vôtre n'a pas de numéro de presse, mais il est déclaré, auprès du procureur de la République, c'est l'essentiel.

– A ce moment là on est protégé par les lois de la presse : on peut s'exprimer librement. La seule réserve : on n'a pas le droit de diffamer.

– Il faut surtout connaître le public auquel on s'adresse. Par exemple, pour "j'ai 18 ans", je vais rédiger un petit additif à l'intention des parents... (...)

– Mais ce qui est très difficile, c'est de prévoir les réactions du public, même quand on croit le connaître. Certains textes qui me paraissaient dangereux sont passés inaperçus, et d'autres qui me paraissaient anodins ont suscité des foudres...

– A la commission imprimerie, il y a un secteur qui s'est créé à Charleville, le secteur juridique : on essaie de recenser tous les textes de loi et on essaie d'aller plus loin, assurer une meilleure défense du journal scolaire.

C.I.

3 – LE GERANT DU JOURNAL FACE A LA CENSURE

– Et le contenu ? As-tu décidé de faire paraître tout ce qu'on te propose ? Ou t'a-t-il fallu mettre en garde contre le risque de publier tel ou tel texte ?

– Disons qu'ils me semblaient l'an passé suffisamment mûrs et suffisamment avertis pour que la question ne se soit pas posée. La question s'est simplement posée pour un texte affiché en classe qui disait "Si on est des cons, c'est que les adultes le veulent". C'était écrit très gros sur une grande affiche, et dirigé contre un certain nombre de gens de l'établissement. On en a discuté. Moi, ça m'a semblé inadmissible de faire semblant de ne pas avoir vu l'affiche. De même, cela ne me semblait pas normal de ne pas leur dire ce qui allait se passer. A savoir qu'on allait savoir, sans aucun doute qui avait rédigé ce texte. On allait identifier très rapidement l'écriture, et les retombées s'en feraient sentir très vite. Alors, on en a discuté... et c'est tout le problème de la censure qui s'est trouvé posé. Est-ce qu'on peut tout dire ? A la limite un individu pouvait prendre la responsabilité d'écrire cela. Mais on s'est aussi rendu compte que ça allait retomber sur le type de pédagogie qu'on vivait ensemble... dans la classe. Un simple calcul a montré que, même si ce qui a été dit, était intéressant, cela ne valait pas le coup de prendre tant de risques. La classe a donc décidé de retirer l'affiche. Au niveau des textes à faire paraître dans le journal, ce problème ne s'est jamais posé...

– N'as-tu pas l'impression que cette affiche a été retirée parce que tu étais intervenu ?

– Si bien sûr, mais il me semble que cela fait partie de mon boulot. D'ailleurs, il y a eu un jour un texte sur l'armée, et je l'ai trouvé assez chouette. J'ai dit au gars : "Tiens, on pourrait le publier dans le journal". Puis au moment où je l'ai tapé, je me suis dit que ce texte pouvait nous valoir une inculpation pour incitation à la désobéissance... J'en ai parlé avec l'auteur. Et avec son accord, on a retiré le texte. Effectivement, dans le mouvement, il nous faudrait essayer de trouver une solution à cette situation. Il y a un certain nombre de textes qu'on ne peut pas publier... soit des textes politiques, soit des textes sur l'armée...

– On pourrait les publier dans l'Éducateur ? Que le mouvement en prenne la responsabilité...

4 – FAUT-IL OU NON SIGNER LES TEXTES

– Tu as dit qu'au numéro deux du journal vous n'avez plus signé les textes ? Pourquoi ?

– On est arrivé à la conclusion que, si on continuait à signer les textes, on allait aboutir à une sorte d'auto-censure. On mettrait des textes très anodins qui ne prêteraient ni à critique, ni à retour de manivelle... pour les jeunes. A partir de ce moment, l'intérêt du journal aurait été nul. Alors, pour conserver au journal les textes intéressants, donc engagés, on a décidé de ne pas les signer. Cela a été la décision d'un conseil de coopérative.

– N'as-tu pas l'impression que la signature a son importance pour prouver qu'un texte vient d'Untel, et non pas du prof ?

– Non, je ne le crois pas. Les gens nous font confiance. Les textes sont anonymes, on a expliqué pourquoi. Ou les lecteurs nous font confiance, et ce n'est pas d'y indiquer les signatures... Bernadette, Jérôme ou Michel... qui va y changer quoi que ce soit. A la limite, on pourrait dire que c'est le prof qui a corrigé, ou remanié le texte.

5 – LE CHOIX DES TEXTES

Patrick. – Dominique soulevait un autre problème, celui de la censure. C'est pas parce qu'un texte est dangereux et que l'auteur veut faire passer à tout prix ce texte sans se rendre compte du danger qu'on doit systématiquement ne pas voter pour lui et ne pas le mettre du tout dans le journal. Il y a peut-être la solution de supprimer certains passages jugés trop dangereux.

Le prof. – Tu poses là le problème du choix des textes. Comment peut-on le faire ? Choix qui dépend de l'individu ? de la classe ? d'un petit groupe ? ... Et puis si un auteur n'est pas conscient du danger d'un texte, le groupe peut-il se substituer à l'individu ?

Patrick. – Pour le choix, je pense qu'il faut un mélange de plusieurs choix, l'auteur doit avoir une forte part de vote – dans le cas où on garderait le vote – et les autres disent oui ou non. Si c'est un texte descriptif par exemple, on n'a pas besoin de donner notre avis ; mais si c'est un texte avec des idées particulières ou une attaque personnelle, la classe doit mettre les pieds dans le plat.

Jean-Michel. – Moi, je pense que l'idéal ce serait que les textes soient choisis par la classe toute entière, parce que ça regarde toute la classe : c'est un journal de classe, c'est pas un

journal d'ensemble d'individus qui mettent des textes dans le journal. Il faudrait quand même que ça reflète le plus largement possible l'opinion de chaque participant.

Marie-France. — Le meilleur choix c'est celui qu'on a appliqué cette année, c'est aussi le moins difficile : chaque auteur donne son texte, et si la classe n'est pas d'accord elle intervient quelquefois pour les questions de censure.

Jean-Michel. — Pensez-vous que l'on peut tout publier dans le journal ?

Marie-France. — Moi je pense que l'on ne peut pas tout publier. C'est bête de ne pas publier des attaques comme en avait fait Patrick sur l'administration du lycée : on devrait pouvoir le publier.

Marie-France. — Mais on ne peut pas tout faire passer : il y a des textes qui ne sont pas intéressants, on les a fait passer. Il y a des textes en revanche qui ne concernent que la classe et qu'on ne pouvait pas faire passer dans le journal. Il y en a qui ont voulu faire passer des textes qui n'auraient pas intéressé les lecteurs.

silence, parfois
je ne sais plus t'aimer

Mes rêves si nombreux me montrent une autre image de toi. Des pas vont et viennent, s'arrêtent et m'appellent. Et la solitude que je vénère, pour tromper son ennui, dessine ma pensée. Parfois, je lui suis infidèle ; mes nuits la fuient maintenant.

La vie que j'espère me souffle presque mes paroles. Je crois ne plus voir, mais un visage, une note, un mot m'entraînent si loin, que leurs paysages grandioses m'effraient. Un cri et le silence accourt m'apaiser. Sa présence sur mes paupières m'ôte le jour ; mais chaque seconde oubliée m'apporte le visage d'une heure heureuse.

La mer peuple mes yeux, et sous le ciel si bas, ses reflets me bercent. Cet horizon que je crains, désarme le silence, et un oiseau vient de chanter. Le cœur débordant, je lui parle ; mais non, ce n'est pas encore le printemps ! il me faut encore attendre et je le suivrai dans les luzernes fleuries. Tout bourdonnera autour de moi, et le silence se retirera. Paupières closes, mes rêves prendront un autre univers ; alors je frémis de plaisir : oui, silence je ne t'aime plus.....

Anne-Marie
Classe de 3^e
C.E.G. de Douvres (14)

Extrait de La Gerbe "Glans" — Edition CEL Cannes

VI

La mise en œuvre

1 – L'ORGANISATION

Nécessité d'une organisation

Pour moi l'atelier du journal, c'est un atelier un peu particulier car il faut une certaine organisation, un certain ordre. Par exemple, les textes on ne peut pas les publier avant de les avoir choisis, etc. Et c'est peut-être une bonne chose d'apprendre à organiser et à bâtir un journal.

B.L.B. 3^e

Prise de conscience de certaines exigences

... Les qualités que demande une revue pour être riche et bien éditée, il faut de l'organisation, de l'exigence envers les autres et envers soi-même, de la patience, de la concentration, un esprit coopératif...

Pascale 3^e CH

Et du travail en équipe

L'édition d'un journal est un travail où chacun aide l'autre et coopère utilement. Sans l'esprit d'équipe, de coopération, un journal ne peut exister.

Robert 3^e CH

On parlait du plaisir de faire quelque chose par nous-mêmes, c'est-à-dire de la création. Alors parlons du gros-œuvre, c'est-à-dire taper, photocopier, illustrer, agrafier... C'était une mobilisation générale... Il faut agrafier le journal, allez hop !

3^e CH

Jean-Michel. – *Je pense que de toute façon tout travail d'équipe est enrichissant et même apporte une meilleure camaraderie et une meilleure entente. Je crois que le journal a eu une certaine importance dans la vie de la classe. Ça a permis à certains de se sentir plus à l'aise, de sentir vraiment qu'ils faisaient partie de la classe puisqu'ils travaillaient en commun à un projet commun.*

Patrick. – *Pour moi ça a apporté une amélioration dans le travail en groupe, vu qu'il fallait quand même une certaine coordination : faire certains trucs avant d'autres. Mais je voudrais dire aussi qu'à certains moments c'était la corvée, quand à la fin du trimestre, il fallait trouver 10 volontaires !*

Toute la classe participe-t-elle à l'organisation ?

Patrick. – *Est-ce qu'il y a des élèves qui se sont complètement désintéressés du journal ? pourquoi ? On pourrait voir le nombre : il y a une dizaine d'élèves sinon plus qui n'ont jamais participé au journal ou alors très peu.*

Jean-Michel. – *Il y a eu des séances d'agrafage où il y a eu strictement toute la classe ! Donc toute la classe a participé au journal, directement ou indirectement, parce qu'on a discuté du journal, on a discuté des textes. Quand l'année dernière on votait pour les textes ILS ont participé au journal, cette année aussi ILS ont participé au journal.*

Marie-France. – *Ils ont participé rien qu'en mettant des textes dans le journal. Tu ne peux pas dire que tu n'as pas participé : tu as mis tes textes ! C'est toi qui a permis que le journal soit fait.*

Jean-Michel. – *D'après-vous, pourquoi certains se sont-ils complètement désintéressés du journal ?*

Eric. – *Je crois qu'il y a ceux qui se sont complètement désintéressés de la méthode, si l'on peut dire*

Jean-Michel. – *Disons, du travail*

Eric. — *Ceux qui préféraient le travail traditionnel, c'est-à-dire, dictées, grammaires, explications de textes, et puis aussi ceux qui s'en fichaient un peu, sans s'en désintéresser complètement, parce qu'il y avait les petits copains qui étaient là pour le faire.*

Patrick. — *Ceux qui s'en sont désintéressés se désintéressent en général de tout travail*

Même si quelques-uns restent en marge, n'aiment pas trop se tacher les doigts, c'est vraiment l'exception. Les dernières heures se passent dans l'excitation et l'enthousiasme, malgré les péripéties et les incidents inévitables : c'est un des grands moments collectifs de la classe.

Marie-France. — *Aucune importance qu'il n'y ait que les deux tiers de la classe ou même un tiers qui ait vraiment participé au journal. Si ce tiers-là y a participé vraiment c'est parce qu'il aimait ça : ils l'ont fait à fond, c'est bien. Tu ne peux pas obliger une classe de 30 élèves à s'intéresser à la même chose ; ILS ne s'y sont pas intéressés, tant pis pour eux, nous autres on s'y est intéressé, on a trouvé que c'était très bien...*

B.L.B. 3^e

CORRECTION DES TEXTES

Ce qui a mal marché, c'est la correction, j'ai trouvé des textes tapés tels quels, jamais revus ni contrôlés, et alors bien sûr on a trouvé quelques énormités. Il faut trouver le moyen de remédier à cela. Et s'organiser pour cela, peut-être pas toute la classe — c'est difficile — mais en atelier c'est tout à fait possible. Sans toucher aux idées bien entendu.

J.B. 73

Je pense qu'il est essentiel que l'auteur participe à la correction de son texte, pour que précisément l'idée ne soit pas déformée

B.L.B. 4^e

Mise au point des textes

Autre point faible dans mes classes :

— *La mise au point collective : j'y ai renoncé dès mes balbutiements*

— *La mise au point en atelier... n'est pas très au point ! Elle se fait de façon épisodique, sans organisation stable, parce que les élèves mettent du temps pour en sentir la nécessité... C'est pourquoi beaucoup de textes publiés sont des textes bruts.*

J.B. 73

3 — UNE SELECTION POUR LES TEXTES ?

Tout se passe dans le journal : il y a des tas de textes que les gosses tirent mais qui ne sont pas dans le journal. Quand un gosse veut communiquer avec d'autres, il fait son stencil et il va le tirer à la Gestetner ; il n'y a pas de jour où on ne tire pas. C'est ce processus-là qui est important : tu veux communiquer, eh bien ! va tirer ton stencil ; il le tire à 60 exemplaires.

— *Le journal de Janou tire à 350*

— *Oui, on ne voit pas du tout l'utilité de tout communiquer à 350 exemplaires. L'important c'est cet accès permanent à la machine.*

4 — PROBLEME DE LA VENTE — DISTRIBUTION

— *L'un des problèmes est celui d'une très grande rapidité de diffusion ; Janou a raison. Mais tu as des conditions de travail un peu spéciales. Si aujourd'hui tu arrives dans un nouveau CES il y a 50 % de chances pour que tu obtiennes la possibilité d'utiliser la Gestetner et d'autres machines ; 50 % de chances pour toi, 20 % pour les élèves.*

— *350 exemplaires, comment tes gosses les vendent-ils ?*

— *C'est toute une organisation, les moins intéressés en prennent deux ; d'autres sont organisés par quartiers ; tu en as qui prennent 25, pour tel immeuble. Et quand ils vendent, ils demandent : "Est-ce qu'on pourra repasser dans quinze jours pour voir ce que vous en pensez ?"*

5 — ET AU SECOND CYCLE ?

— *Il est possible qu'on trouve une solution pour le journal scolaire au second cycle, qui soit autre chose !*

— *Je pense par exemple à une feuille qui paraîtrait tous les 15 jours, cette année c'était possible, on n'y a pas pensé, parce qu'ils se sont très rapidement orientés vers un journal où le texte était essentiel.*

— *C'est davantage bulletin que revue d'adolescents*

- Oui, mais il y a le problème de la rapidité
- Quand je pense qu'il y a des gens qui écrivent pour dire que l'essentiel dans le journal ce n'est pas l'impression, c'est la réalisation, l'encre à limographe... le geste du créateur...
- Eh bien ! Eyraud le dit et je crois qu'il le vit ; il dit qu'ils ont découvert l'imprimerie (cf l'imprimerie au 2nd degré)
- Ça nous est arrivé une fois : on a tiré une plaquette, complètement en dehors du journal ; mais ça a été extraordinaire ; c'était du luxe, ils ont passé presque un trimestre à composer une plaquette de poèmes.
- Est-ce que c'est le temps qui va la valoriser ?
- On a reçu le journal d'Eyraud. les miens ont été assez tentés ; on n'a pas réussi à avoir assez longtemps une casse d'imprimerie.

R.E. GR 73

5 – PROBLEMES TECHNIQUES DE REALISATION

La réalisation du journal pose de nombreux problèmes d'organisation et d'institution, ce qui permet à certains élèves de se révéler (talents d'organiseurs, ou de réalisateurs, ou les deux à la fois), de faire émerger des leaders, de les voir contestés... C'est donc un aspect essentiel dans l'acquisition progressive de l'autonomie.

Malgré mon désir, je n'ai jamais obtenu un résultat satisfaisant dans la réalisation : manque de temps, de place, de matériel, de compétences artistiques... Je me dis que ce n'est trop grave dans la mesure où les élèves mettent, sans aucun doute possible, le contenu dans le contenant. Franchement, dans les conditions où nous travaillons, nous ne pouvons guère faire mieux, et je me tracasse sans doute beaucoup plus qu'eux sur ce point...

A propos de la dactylographie, ils en assurent bien les trois quarts, parfois la quasi-totalité.

1) Ils adorent ça (voir l'introduction de la machine à écrire dans "L'école buissonnière" ; nous avons connu une exaltation comparable quand nous sommes allés en quête d'une machine d'occasion au marché aux puces)

2) Ça me paraît un élément important dans la prise en charge du journal par la classe ; cela dépasse parfois la classe ; la grande soeur ou la mère collaborent parfois.

J.B.

6 – COMMENT SE PRESENTE LA SITUATION HABITUELLEMENT ?

Dans de nombreux CES de création récente, dans les lycées bien dotés, des graveurs thermiques (pour stencils) ou analyseurs thermiques permettent une réalisation rapide du stencil, texte et dessin. Parfois, avec la bienveillance d'administrateurs ouverts, l'utilisation de ces appareils perfectionnés mettra en valeur telle belle page du journal, et accélèrera aussi la réalisation même du journal.

Au second degré, au second cycle surtout, mettre tout en oeuvre pour alléger, dans des structures contraignantes, le travail de l'équipe du journal n'est pas vain. Bien au contraire. Il nous a été impossible de consacrer plus de deux heures par semaine au journal des secondes.

Il faut tenir compte de la pesanteur "sociologique" (matériel, exigüité des locaux, manque de temps libre pour les élèves...)

On ne néglige pas la part de création quand on permet l'expression et sa répercussion sur le milieu environnant. "Produire un journal très soigné, texte et illustrations en noir... n'est-ce pas préférable à l'absence de journal ? Pour ma part, j'ai choisi..."

De plus en plus, l'idée que la machine empêche l'acte créateur est contestée. Un numéro d'Art enfantin (n° 69 de novembre-décembre 1973) fait l'inventaire de toutes les créations graphiques, artistiques que permettent des appareils comme le graveur électronique.

VII

Evolution d'un journal scolaire

Deux classes parlent de leur journal qu'elles réalisent depuis quatre ans avec le même professeur (de la 6^e à la 3^e)

1 – LA CLASSE

– *Il est certain qu'au cours des années, notre journal a évolué en même temps que nous. Je pense que l'on peut le comparer à une personne qui grandit, qui forge sa personnalité, qui s'enrichit, qui se pose de nouvelles questions, qui perçoit de nouveaux sentiments, qui connaît de nouvelles envies. Lorsqu'on le parcourt au fil des années et qu'on lit les textes, on peut suivre la transformation de chacun de nous.*

Laurent 3^e

– *Il y a eu évolution dans la richesse des textes et dans la qualité d'imprimerie que l'on arrive à atteindre.*

Jean-Pierre 3^e

– *Il y a eu évolution car plus on connaît de techniques de création, plus le travail que l'on fait est riche, original.*

Pascale 3^e

– *Nos idées ont mûri, vieilli, on ne voit plus du tout les choses comme elles étaient avant. On comprend mieux ce que cela nous apporte, on en prend peut-être plus soin. Cela nous semble plus délicat autant pour l'organisation, la réalisation et les écrits car ça paraît plus fragile, plus beau et c'est à nous. Chaque fois c'est un peu de nous-même que l'on offre à des amis inconnus. Et c'est ceci qui le fait si important. Je pense vraiment qu'il y a eu évolution même si l'on ne s'en rend pas compte immédiatement car il y a moins d'innocence, plus de réalité, de révolte et d'espoir.*

Anne-Françoise 3^e

– *Cette année après plus de trois ans et demi d'imprimerie, je peux affirmer que "Joie de vivre" a évolué depuis la sixième. Il a évolué car d'abord c'était la cure de désintoxication car nous étions conditionnés par l'enseignement que nous avons eu, une cure longue. Notre imagination était bloquée, elle s'était atrophiée. Nous parlions surtout de faits réels, nous étions trop réalistes. Puis ensuite des problèmes plus importants ont été évoqués, par la création pure : "La planète des tigres", "Légende d'une bûche", puis la poésie a été effleurée par un texte : "Symphonie des bois". En 5^e, les problèmes de la vie courante et plus de sensibilité ont amélioré "Joie de vivre", particulièrement "L'homme de fer" qui évoque le conditionnement de l'homme. "Le cheval des Bohémiens", "L'enfant qui grandit". En 4^e chacun crée et découvre sa personnalité dans les textes qu'il écrit. Des textes très variés. L'esprit créateur est là et nous sommes désintoxiqués. La poésie existe par nous.*

Robert 3^e

Naturellement à mesure que les êtres évoluent, leur journal évolue aussi. Les textes, les illustrations, leur contenu est beaucoup plus riche, plus intéressant, plus mûr. Le journal devient plus passionnant à lire. La façon de l'organiser, de le travailler, de le fabriquer devient plus sérieuse. On prend de plus en plus conscience du sérieux, de la difficulté d'un journal très soigné, très bien fait... On devient plus responsable. Toute cette évolution chez l'adolescent implique l'enrichissement du journal.

CH 3^e

2 – L'ADULTE RESPONSABLE

Qu'ajouterai-je à leur analyse brute ?

J'ai vécu parallèlement à eux l'expérience en adulte responsable, symbiotiquement avec eux les lentes transformations de leur être et ce n'est pas le moindre émerveillement que d'assister à ces étapes.

C'est la première fois de ma carrière que j'ai eu la possibilité de suivre quatre ans des élèves. Tiens le mot devient difficile à écrire ! Les relations sont tellement autres entre nous. Il y a tant d'histoire dans les noms, les visages. J'ai appris à être bousculée, remise en question

plus que de coutume, j'ai appris à me sentir perçue d'une toute autre manière par eux, en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e. L'image maternante qu'ils se faisaient de moi les deux premières années a parfois été lourde à assumer. J'ai dû repenser mes comportements, mes techniques de vie, repenser profondément nos techniques libératrices. Depuis la rentrée nous avons multiplié nos pistes et il me faudrait parler du "journal intime de la classe" qu'Alain a créé et que je n'avais jamais connu jusqu'à cette année. Besoin intérieur nouveau ? Nécessité première de vivre entre eux sensiblement et intellectuellement jusqu'aux limites de l'expérience commune ? Je ne sais pas encore le définir. Je le vis. Ils le vivent surtout. Jamais peut-être cette "Joie de Vivre" nous avait autant habités, dussions-nous la découvrir à travers nos difficultés, nos souffrances réciproques ressenties et souvent partagées. Nous avons retrouvé beaucoup de nos pouvoirs et profiterons au maximum des derniers mois qu'il nous reste à bâtir pour vivre.

J.L. Chamalières

LA LIBERTÉ

La liberté

C'est une permanente aventure individuelle et collective
Une si belle aventure que je ne suis jamais parvenu à savoir
ce qu'elle était

C'est peut-être un monde fraternel, sans racisme, sans guerre,
sans argent,

C'est peut-être la lumière du jour,

C'est peut-être un sourire, une fleur qui s'ouvre au soleil,

C'est peut-être la mise en chantier recréée de nos pensées et
de nos rêves...

Je l'imagine aussi comme un bijou, un rubis, au cœur d'une
forêt profonde et impénétrable, comme quelque chose d'unique,
de fragile, d'évanescent...

C'est peut-être la solitude,

C'est peut-être aussi la vie communautaire, l'amitié appri-
voisée...

Qui n'a jamais rêvé d'être libre ?

Cette femme qui travaille à l'usine,
qui est obligée de faire double tâche car son
mari est au chômage ;

Ou bien cet homme, prisonnier de la chaîne qui le réduit au
rôle d'automate ;

Ou bien cet autre qui est en prison parce que nous l'avons
accusé d'un crime qu'il n'a pas commis ;

Ou peut-être aussi cet enfant qui se promène seul dans la rue,
sous la pluie, sans chaussures ni chandail ; au sortir de la
ville : un bidonville... et il y va.

Eux, ils en ont tous rêvé...

Mais ils savent que leur rêve ne se réalisera pas si les hommes
continuent à prendre le chemin caillouteux de l'indifférence
et de l'égoïsme.

Et moi, que puis-je faire ?

Les idées ne me manquent pas, mais comment les mettre en
œuvre ?

CAROL

et ses camarades de 4^e B

C.E.S. Chamalières (63)

Extrait de La Gerbe "La liberté" - Edition CEL Cannes

VIII

Journal de classe ou journal d'établissement ?

– Quelle différence y a-t-il entre les deux ?

– Disons que le journal de foyer, c'est un peu la gazette... Moi, ça m'énerve parce que ça tombe très souvent... dans le meilleur des cas, c'est l'information pour l'information. C'est intéressant. Le club et moi on fait ceci, on donne un reflet de ce qui se passe dans l'établissement. Très souvent, au niveau de la création, ce qu'il y a, c'est des blagues, pas toujours futées d'ailleurs ; il y a souvent une satire, qui se veut humoristique, des profs, de certains profs ou de certaines activités, qui me paraît à moi, ni dangereuse pour l'établissement, sans quoi de toute façon on ne le tolérerait pas, ni propre à susciter une réflexion. Dans notre journal de classe, un certain nombre de textes, si les gens les ont lus et les ont un peu analysés, posent toutes les questions au niveau de l'enseignement. Ce n'est pas comme faire savoir que M. Machin dit "N'est-ce pas que...", ou faire un tableau où on retrouve tous les surnoms des profs... cela, c'est une sorte de défoulement. Si le journal est un simple défoulement... !

– Disons qu'on peut lui reconnaître un avantage, celui d'établir le lien, de le former justement... ?

– Je ne sais pas si les journaux d'établissement font le lien. Ils pourraient le faire... mais assez souvent les gens ne se sentent pas concernés. Très souvent, ces journaux font preuve d'infantilisme...

– Cela tient à quoi, à ton avis ?

– A la formule même.

Personne ne se sent vraiment engagé dans l'affaire.

INT – C.C.

Le JOURNAL DE LYCEE me paraît totalement inopérant : c'est en général le travail marginal d'un petit groupe, sans lien profond avec l'ensemble des classes. Aucune des structures que j'ai vues essayer n'a fonctionné de façon satisfaisante.

J.B.

– Il y a tout de même un problème : journal de classe, ou journal d'établissement ? Je suis persuadé qu'il faut multiplier les journaux de classe, plutôt que de créer un journal d'établissement. Les échanges se feront à travers les divers journaux de classe, et non à travers un journal unique pour l'établissement.

– Le journal d'établissement pourrait être alors une fédération des journaux de classe

– Oui, mais combien y a-t-il de classes à faire un journal ?

– Je ne vois pas du tout ça comme ça : un journal de classe c'est bien spécifique, c'est lié à certains profs, à une certaine pédagogie. Un journal de lycée, c'est tous les types qui ont envie de s'exprimer, qui disent quelque chose ; et de plus il a un rôle d'information sur la vie du lycée, sur la politique, etc. Or les journaux de classe – c'est ce que je leur reproche un peu – ne parlent pas tellement de ça

– Et puis on a pu ouvrir le journal du lycée à des groupes qui n'étaient pas des classes, des groupes qui n'ont des structures de classes ; par exemple un groupe de soutien au Chili, la J.O.C. Une autre possibilité : on peut beaucoup plus le "colorer"...

– Je ne vois pas une telle différence : mes journaux de classe ont fait paraître des textes sur la grève l'an dernier, sur les surveillants, sur le Chili...

– Il y a des prises de position politiques, c'est nécessaire pour faire avancer les choses, c'est entendu. Mais il y a aussi l'expression très personnelle, très intérieure : il ne faut pas non plus passer l'individu dans un rouleau compresseur. Il n'y a que notre façon de travailler par l'imprimerie qui permet d'exprimer, de façon individuelle, d'exprimer véritablement sa pensée,

d'aller plus profond. Je verrais très bien, pour l'établissement un journal comme cela, permettant des prises de position, et puis quelques pages choisies pour leur aspect percutant.

Oui, ce n'est pas contradictoire, c'est complémentaire. En tout cas il faudrait un lien entre les deux, qui n'existe pas encore, chez nous en tout cas.

Oui mais ça ne convient plus au fonctionnement d'un journal de lycée : avec un journal de classe, c'est le groupe de la classe qui vit quelque chose ensemble. Un journal de lycée, c'est un groupe hétéroclite. Les lecteurs de ce journal attendent d'abord une information, des trucs marrants, une analyse. Mais ils se fichent bien de la mise en page, de l'effort qu'on aurait pu fournir pour des linos, pour changer de corps d'imprimerie...

— Oui, mais il y a une façon d'attirer l'œil : je reçois des tas de papiers que je ne lis pas. Si l'œil n'est pas attiré, je ne lis pas !

— Pour l'information à véhiculer, dans notre CES, ils rédigent simplement des feuilles, des tracts. Et l'information circule bien.

nov. 74 C.I.

Je veux vivre à ma façon et non à la façon des autres.

Je veux vivre pour respirer, pour frémir à la brise matinale,
pour fermer les yeux sous un soleil trop vif.

Je veux vivre pour serrer dans mes doigts une poignée de
sable fin ou une liasse de billets.

Je veux vivre pour courir pieds nus sur les rochers, pour crier,
hurler et siffler si j'en ai envie.

Je veux voir ce que l'on peut voir dans une vie, entendre tout
ce qu'il est possible d'entendre et sentir toutes les odeurs de
la terre.

Je veux vivre à deux cents kilomètres à l'heure...

Je veux vivre dans mon lit.

Je veux vivre pour avoir des amis, pour embrasser une fille,
pour arrêter le temps et contrarier l'histoire.

Je veux juger, écrire, me battre et observer.

Je ne veux pas vivre comme un mouton, mais comme un bélier.

Je ne veux pas vivre en tendant la joue gauche.

Je veux vivre libre.

Jean-Jacques

Extrait de La Gerbe "Avoir 15 ans aujourd'hui" — CEL Cannes

IX

L'imprimerie au second degré

Oui, c'est au second degré, dans le premier cycle, de la 6^e à la 3^e... mais pourquoi l'imprimerie ne se pratiquerait-elle pas au-delà ? On pourrait réaliser de belles oeuvres !

Elle n'est pas réservée aux seules classes élémentaires parce que pour nous aussi elle est essentielle : pour consolider des liens trop fragiles et sans cesse menacés par les sonneries, les bousculades, pour asseoir nos gestes en des actes qui durent et défient le morcellement de nos emplois du temps.

Il suffit d'avoir à soi une table fixe dans un fond de classe et de s'assurer de retrouver au moins trois ou quatre fois par semaine le même groupe d'élèves dans cette même classe. A ce rythme c'est possible et cela procure suffisamment de satisfaction pour se lancer dans l'expérience.

Au début, à vrai dire, je n'y croyais pas, et regardais d'un œil un peu sceptique Jean-Pierre installer une presse dans sa classe de 4^e. Rapidement un groupe de ses élèves se passionna pour cette technique et continua à l'utiliser régulièrement l'année suivante en classe de 3^e. Comme sa classe est infiniment mieux organisée que la mienne je pensais, pendant au moins un an, que de toutes façons je ne pourrais jamais me lancer dans une telle aventure et qu'en moins d'un mois tous les caractères, si soigneusement rangés dans sa classe, seraient dans la mienne en parfait désordre et inutilisables. Mais j'en étais en même temps malade d'envie ! malade de trouver une technique qui nous oblige un peu tous à la rigueur, les élèves comme moi-même ! et dans la classe de Jean-Pierre je flairais une odeur de gestes précis, utiles, de mots et de phrases pensées pour avoir été longuement, minutieusement pensées. Le texte prenait corps dans les caractères et le corps se pliait aux exigences du texte à composer. C'était l'acte complet et je rêvais autour ! fatiguée que j'étais des longs débats qui ne me semblaient pas toujours aboutir à grand'chose, fatiguée du verbe.

Enfin, l'an dernier j'ai acquis le matériel nécessaire et, à ma grande surprise, je me suis aperçue très vite que c'étaient mes élèves qui, d'eux-mêmes, veillaient avec un soin jaloux au bon ordre du coin imprimerie. Il est très rare que j'aie à intervenir pour le rangement de cet atelier, alors que je dois sans cesse intervenir ailleurs, en atelier dessin par ex. C'est devenu un coin privilégié de la classe, le coin où l'on fait du travail sérieux. Cette année, j'ai deux classes de 5^e en français, cela fait donc 70 enfants de 12 ans qui ont accès à tour de rôle au coin imprimerie, c'est-à-dire une moyenne de 30 enfants différents par semaine. Ma foi, ça marche ! Je vais même, à leur demande, doubler le nombre de caractères pour qu'ils puissent travailler quatre à la fois sur un même texte.

J'avais désiré pendant longtemps une Gestetner automatique et voici que cette année la salle des profs vient d'en être dotée. Or, je me surprends à l'utiliser le moins possible et vais tâcher de réduire encore cette utilisation, en ce qui concerne le journal scolaire tout au moins. Trop d'automatisation nuit à la communication véritable ; c'est une évidence : pourquoi l'avais-je oubliée ? Il serait bien sûr ridicule de nier l'utilisation positive d'une Gestetner au collège ! mais il serait cependant plus dangereux d'oublier que le prix de l'attention minutieuse et du compagnonnage autour de la même tâche compte encore infiniment plus dans la valorisation de la pensée et de toute la personnalité de l'autre, l'autre qui devient ainsi un peu nous, par le biais de son travail.

Ainsi serons-nous compagnons autour d'une même tâche, une de ces tâches qui salit beaucoup les mains parce qu'elle occupe très fort l'esprit, de ces vraies tâches comme on n'en connaît plus beaucoup aujourd'hui.

Aimée EYRAUD
05500 - Saint Bonnet

X

En guise de conclusion

– Il faudrait défendre la libre expression. Comment ?

– Je n'en sais rien. Il y a peut-être l'action individuelle au niveau de l'établissement, puis la page que j'ai faite pour le numéro 2 pour poser clairement les questions auxquelles on n'a eu d'ailleurs aucune réponse, mais je sais que la page a été discutée. Disons que... ils ont trouvé ça intéressant. Il faut dire que c'était la première fois depuis quatre ans que je prenais la parole dans le journal.

Il me semble qu'il y a quand même quelque chose d'important qu'on devrait dire dans ce dossier : c'est qu'on n'accorde pas aux adolescents le droit à la libre expression comme on l'accorde aux adultes. Les adultes peuvent dire : "La Toussaint, c'est con", les adolescents, non. Il y a comme ça tout un tas de choses. On s'en est très, très bien rendu compte au niveau des réactions à certains textes. La société accepte très bien qu'il y ait des tas de bouquins sur sélection. Elle accepte mal qu'un adolescent de seize ans puisse dire la même chose... C'est tout le problème de la libre expression des adolescents à travers leur journal scolaire qu'il faudrait défendre.

– Qu'est-ce que tu verrais sous la formule "rendre le journal aux adolescents" ?

– Si c'est laisser tirer leur propre journal, le journal dont on parle beaucoup, je ne sais pas si c'est un moyen de communication. "Rendre le journal aux adolescents"... il me semble que adultes en tant que tel, c'est à nous d'essayer de prendre les coups, si coups il y a. D'abord parce que les coups seront moins forts si on sait que nous on est là, et ensuite on est peut-être beaucoup plus roublards en face de gens très roublards... Je vois un certain nombre de journaux qui sont un instrument de politisation. Avec toutes les conséquences que ça peut avoir : l'outrance, l'à-peu-près dès qu'il s'agit de faire passer un certain nombre d'idées, y compris le mensonge.

– "Rendre le journal aux adolescents" cela peut aussi vouloir dire autre chose : rendre aux adolescents la liberté d'expression.

– Là c'est à chacun de se battre. A part l'ICEM aucun mouvement, je crois, n'a pris position pour la liberté d'expression des adolescents.

INT C.C.

Georges. – Lorsqu'on est enfant, on voit des magazines, des journaux, et on s'imagine que ces choses-là sont faites par des personnes douées, on ne se voit pas du tout en train de faire un journal, aussi bien pour ce qui est de faire les textes et les illustrations que pour ce qui touche aux problèmes techniques. Aussi, dès que je suis entré en 6^e et que l'on a réalisé notre premier journal, j'ai découvert que c'était faux, que cela n'était pas impossible. Par la suite, il m'a fait connaître le travail d'équipe, l'enchaînement nécessaire à la réalisation. Maintenant qu'on a démystifié tout ça, il nous apporte l'impression, le sentiment que l'on n'est pas seul à penser d'une certaine façon. C'est un bon apprentissage, une sorte d'introduction à la vie réelle.

CH 3^e

Annexe

PETIT CODE PENAL DU JOURNAL SCOLAIRE

Références	Délit	Sanctions
Loi du 25 mars 1952	Le journal ne porte pas le nom et l'adresse du gérant (l'instituteur) et de l'imprimerie (école)	amende de (1) 120 à 1200 F
Loi du 31 déc. 1945	Absence de dépôt légal (mairie)	amende de 120 F
Loi du 29 sept. 1919	Refus d'insérer rectification de personne nommée dans le journal – droit de réponse	amende de 120 F à 1200 F + dommages et intérêts
Ordonnance 6 mai 1944 de	Provocation au vol, meurtre, pillage, incendie, atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat Détournement des devoirs militaires et d'obéissance aux chefs militaires	1 à 5 ans d'emprisonnement amende 200 à 200 000 F
Ord. 6 mai 1944	Offense au président de la République	3 mois à 1 an d'emprisonnement amende : 200 à 200 000 F
Ord 6 mai 1944	Faux et fausses nouvelles propagées de mauvaise foi et susceptibles de troubler la paix publique	emp : 6 mois à 3 ans amende : 200 à 200 000 F
Ord 6 mai 1944	Diffamation envers cours, tribunaux, armée, corps constitués, administration publique, ministre de l'un des cultes salariés par l'Etat (!)	emp : 9 jours à un an amende : 200 à 200 000 F
Décret-loi du 21 avril 1939 Ord 24 nov 1943 6 mai 1944	Injures envers personnes désignées ci-dessus Injures envers particuliers (2)	6 jours à 3 mois 100 à 40 000 F 5 jours à 2 mois 100 à 40 000 F
D. L. 29 juillet 1939	Texte contraires aux bonnes mœurs (3) mineurs associés au délit précédent	emp : 1 mois à 2 ans amende : 240 à 1200 F peines doublées
Ord 6 mai 1944	Annnonce de souscription pour indemniser des personnes condamnées	8 jours à 6 mois 200 F à 200 000 F

(1) les francs anciens du texte ont été convertis en francs actuels

(2) toute expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure – Loi du 11 juin 1887

(3) les associations reconnues d'utilité publique peuvent se porter partie civile

Bibliographie

● C. Freinet : *Le journal scolaire* – édit. Ecole Moderne Française

● Dossiers pédagogiques

n° 11. Le journal scolaire au second degré

n° 23. Gerbe de journaux du second degré

n° 26. La pédagogie Freinet au second degré

n° 59. Une adolescente naît à la poésie

n° 76. Incitation à l'expression au second degré. supplément à
L'Éducateur n° 3 15-10-72

n° 80. Comment démarrer au second degré. Supplément à L'Éducateur
n° 9-10 (en particulier p. 30-31, les techniques du journal scolaire et démarches officielles à effectuer).

n° 94-95. Texte libre et expression libre. Supplément à L'Éducateur
n° 5-6 nov-déc. 74

● L'Éducateur n° 8-9 : Congrès international des Imprimeurs de journaux scolaires. 1-1-74

● Gerbes adolescents

Composés d'extraits de journaux scolaires

● Fac-similés de journaux scolaires

"Le Raboliot" Journal scolaire 5^e III. Supplément à L'Éducateur
n° 7-8 du 5-1-75

"Paroles" Journal 5^e – 6^e SES. Supplément Educateur n° 8-9
de janvier 74

● Art enfantin et création

"Les adolescents"

n° 69 nov-déc 74 (en particulier l'illustration du journal scolaire, les multiples possibilités offertes par le graveur électronique)

n° 58 sept-oct 71

● Poèmes adolescents

Recueil de poèmes tirés des journaux scolaires (6^e à Terru) chez Casterman.

GERBE

ADOLESCENTS

*"Nos textes ressemblent à nos rêves,
à nos désirs, à nos espérances."*

*"Sous de simples mots se cachent
souvent les coins secrets de nos cœurs,
le tourment, la découverte."*



GERBE-Adolescents regroupe des textes d'adolescents, témoignages des richesses nées dans les classes du second degré où l'expression libre aide au cheminement et à l'épanouissement de chacun.

Seuls témoignages d'une littérature écrite par et pour les adolescents, les numéros de cette collection permettent une rencontre émouvante et vivante avec la réalité de la jeunesse d'aujourd'hui.